

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Madame Anne BOQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Marie COSTA, Madame Anab LEFFRAY, Madame Vanessa CHABOURINE, Monsieur Pierre HABERT.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	26	24

Absents ayant donné un pouvoir : M. Philippe BAUMY, à Mme Aurore YANG, Mme Marianne HUREL à M. Gérard HUET, M. LHOMME Hervé à Mme Mariline BOUCLET, M. Yann BOUGUENNEC à M. Bruno GODET.

Absents excusés : Madame Aline MERIAU, Monsieur Bruno THOMAS, A été nommée secrétaire : Madame Vanessa CHABOURINE

Date de la convocation

17 mai 2023

Date d'affichage

17 mai 2023

Objet de la délibération

7 Finances Locales

7-1 Décisions budgétaires

7-1-7.1 Budgétaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat pour le service assainissement.

2023- 038 - Budget

assainissement – affectation du résultat

L'affectation du résultat doit être au moins égal au déficit d'investissement du compte administratif 2022,

Il est proposé l'affectation du résultat suivant :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

Solde d'exécution d'investissement N-1

et publication ou notification

Dépense D001 (besoin de financement)

Recette R001 (excédent de financement)

374 987.12 €

Solde des restes à réaliser N-1

Besoin de financement

Excédent de financement

Résultat de fonctionnement N-1

Résultat de l'exercice (précédé du signe + ou -)	45 013.92 €
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du CA N-1)	115 888.73 €

Résultat à affecter	160 902.65 €
---------------------	--------------

AFFECTATION

1) affectation en réserves R1068 en investissement
(au minimum couverture du besoin de financement
de l'investissement y compris restes à réaliser)

2) Report en section de fonctionnement R002	160 902.65 €
---	--------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve l'affectation du résultat tel qu'indiqué ci-dessus.

La secrétaire de séance
Vanessa CHABOURINE




Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA


